

**Avis de publicité pour une autorisation d'occupation temporaire du
domaine public concernant un FOOD TRUCK
BROCANTE DU PRINTEMPS - QUAI DE LOIRE - ORLEANS
Le 03 Avril 2022**

La Mairie d'Orléans organise une Brocante ouverte aux brocanteurs professionnels sur les Quais de Loire à Orléans le 3 Avril 2022 de 8h00 à 18h00

1- Situation

Quai de Loire à Orléans entre le Quai du Châtelet et le Quai du Fort Alleaume

2- Jours et horaires

Présence obligatoire sur l'ensemble de la manifestation le :

- ✓ Dimanche 3 Avril 2022 de 8h00 à 18h00

3- Prestation souhaité et critères de sélections

Priorité donnée aux propositions offrant du sucré, salé, des boissons froides et chaudes.

Préférence pour de la vente à emporter.

Le Food Truck devra répondre aux exigences suivantes :

- ✓ respecter les normes d'hygiène en vigueur
- ✓ prévoir un câble ou rallonge pour se raccorder à un branchement électrique
- ✓ esthétique du food truck
- ✓ affichage des produits proposés
- ✓ une attention particulière sera portée sur les produits locaux et/ou bio et sur l'approvisionnement en circuits courts.

4- Redevance

S'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public (12,57€/jour en signant une convention d'occupation du domaine public).

5- Contact pour les candidatures

Tout candidat devra adresser à desp-marchespleinair@orleans-metropole.fr pour le **21 mars 2022 dernier délai de rigueur** un dossier comprenant :

- ✓ le nom de votre food truck : préciser son statut

- ✓ vos coordonnées (nom-prénom, adresse postale, courriel et numéro de téléphone)
- ✓ un extrait de kbis de moins de 3 mois
- ✓ la carte de la restauration qui sera proposée au public avec les tarifs
- ✓ photos du camion en indiquant les dimensions

6- Renseignements

Ils peuvent être obtenus auprès du service des marchés de plein air au
02.38.79.23.58 ou desp-marchespleinair@ville-orleans.fr